



« Demain l'université »



Université Lille 2
Droit et Santé



APPEL A PROJET

« EXPERIMENTATIONS POUR LES JEUNES »

« Demain l'université »

Axe 1, programme 4 :
Approfondir le dispositif d'orientation active.

PROJET	
<p>« Demain l'université » : un projet d'accompagnement à la construction du parcours de formation du lycée à l'université.</p>	
<p>Objectif du projet</p> <p>(Se reporter au programme national d'expérimentations pour les jeunes disponible sur le site www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr en rubrique).</p>	<p>Les projets présentés par les universités Lille 1 « Objectif université » dossier n°266 et Lille 3 « Raconte-moi l'université » dossier n°200 ont été retenus par le conseil de gestion du fonds-jeunes, modulo la prise en compte des préconisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">– <u>fusion</u> entre les expérimentations de Lille 1 et Lille 3 (préconisation faite à Lille 1) ;– <u>coordination</u> entre ces mêmes expérimentations (préconisation faite à Lille 3). <p>Le choix retenu a été celui de la refonte des deux projets en un seul, avec un rapprochement avec Lille 2 dans la mesure où les bassins de recrutement des trois universités lilloises sont en grande partie superposables.</p> <p>Le projet « Demain l'université » intègre cette recommandation. Son objectif global est de renforcer le dispositif d'orientation active en proposant, en concertation avec les lycées, des actions visant à mieux faire connaître l'université, ses parcours et ses débouchés. Il s'agit de participer pleinement à la construction du projet de poursuite d'études du lycéen mais aussi de faciliter la transition lycée-université des néo-bacheliers et de les accompagner durant leur première année de licence. A terme, ce projet devrait favoriser une meilleure réussite étudiante en première année et limiter dans la mesure du possible les sorties prématurées de l'enseignement supérieur. Il s'insère ainsi dans le « Plan d'action pour l'avenir des jeunes », et, plus particulièrement, dans la convention d'objectifs signée le 9 juillet 2009 en présence du Haut Commissaire à la jeunesse par le préfet de région, le président du conseil régional du Nord-Pas de Calais et le recteur de l'Académie de Lille.</p> <p><u>Le projet propose deux volets :</u></p> <p>Un volet orientation active en amont de l'université ayant pour objectifs de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. renforcer, à travers des actions existantes ou à créer, les liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur,2. établir avec les lycées partenaires une collaboration efficace autour de l'orientation active. <p>Ce volet intégrera des actions spécifiques à destination des lycéens en situation de handicap de façon à affirmer que handicap et études supérieures ne sont pas antinomiques, venant ainsi renforcer la politique de site menée dans le champ du handicap.</p> <p>Un volet orientation active dans la transition lycée-université et à l'université dont les objectifs visés sont de :</p> <ol style="list-style-type: none">3. faciliter la transition entre le lycée et l'université,4. déceler rapidement et accompagner les décrocheurs par des actions adaptées,5. sécuriser les parcours de formation en accompagnant l'étudiant dans sa réflexion sur son projet personnel et professionnel et donc sur son parcours de formation. <p>Les universités Lille 1 et Lille 3, s'associent dans le volet 1 du projet. Afin de proposer une politique cohérente d'informations vis-à-vis des lycées de leur bassin de recrutement commun, Lille 2 sera associée à certaines des actions menées dans ce 1^{er} volet.</p>

	<p>Le volet 2 sera porté par les universités Lille 1 et Lille 3 avec des degrés d'implication différents liés à la politique propre de chaque établissement.</p> <p>De façon générale, ce projet favorisera les échanges et la mutualisation d'expériences au sein des universités lilloises mais également des établissements du PRES Université Lille Nord de France.</p>
<p>Description sommaire de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)</p>	<p>Descriptif sommaire des actions proposées dans chacun des volets.</p> <p>Volet orientation active en amont de l'université</p> <ol style="list-style-type: none"> Renforcer, à travers des actions existantes ou à créer, les liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur en proposant : <ul style="list-style-type: none"> La mise en place de réseaux de référents lycée – référents université. La création d'espaces numériques d'échanges entre enseignants du supérieur et enseignants du secondaire. Le développement d'actions existantes (Journées découvertes à l'université, journées Travaux Personnels Encadrés en classe de 1^{ère}, promotion des sciences etc.) mais aussi d'actions plus ciblées relatives à telle ou telle filière. La signature de conventions pluriannuelle (3 ans) engageant l'université et les lycées partenaires dans une démarche durable de collaboration. Etablir avec les lycées partenaires une collaboration efficace autour de l'orientation active : <ul style="list-style-type: none"> En créant des espaces numériques dans lesquels lycéens, étudiants et enseignants pourront se rencontrer pour échanger sur les formations, les parcours et sur la vie à l'université. En systématisant la démarche d'orientation active pour les lycéens candidats à l'université En effectuant un suivi des cohortes des lycées partenaires afin que ceux-ci soient bien informés du devenir de leurs lycéens. <p>La mise en place chaque année pendant 3 ans d'un séminaire bilan permettra d'ajuster les actions et de communiquer sur l'ensemble du processus.</p> <p>Volet orientation active dans la transition lycée-université et à l'université</p> <ol style="list-style-type: none"> Faciliter le passage entre le lycée et l'université en : <ul style="list-style-type: none"> Prenant appui sur l'avis d'orientation active et sur une enquête de début d'année pour profiler les étudiants et leur proposer un suivi créant et mettant en place conjointement (enseignants du secondaire et enseignants du supérieur) des tests d'autoévaluation et modules multimédia favorisant une bonne transition lycée université dans les disciplines clés de la première année de licence. <p>Les points 4 et 5 ci-dessous concernent plus particulièrement Lille1 et pourront être mutualisés avec des actions menées déjà en partie par Lille</p>

- | | |
|--|---|
| | <p>4. <u>Déceler rapidement et accompagner les décrocheurs par des actions adaptées :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ En exploitant les avis d'orientation active et l'enquête de début d'année et en s'appuyant sur certains dispositifs mis en place dans le cadre du plan licence (par exemple colles régulières dans les matières fondamentales de première année à Lille1, contrôle continu, enseignants référents...)○ en réalisant avec les conseillers du SUAIO, des bilans approfondis, des ateliers de remotivation et en établissant avec les directeurs des études et /ou les enseignants référents, un programme individuel de formation. Dans certains cas en proposant un suivi par des tuteurs étudiants avancés dans la formation○ en développant des collaborations avec des partenaires tels que l'AFPA, les missions locales... <p>5. <u>Sécuriser les parcours de formation en accompagnant l'étudiant dans sa réflexion sur son projet personnel et professionnel, ceci afin de l'aider dans la construction de son parcours de formation et de le préparer à entrer dans une démarche de projet qu'il sera amené à adopter tout au long de sa carrière.</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ En proposant au semestre 1 de la licence, un module d'enseignement dont l'objectif est d'aider l'étudiant à s'ancrer dans sa formation, à y trouver du sens, et éventuellement en fin de semestre 1 à l'aider à trouver une réorientation positive. Il s'agit tout à la fois de conforter dans leur choix les étudiants qui ont spontanément choisi l'université et d'ouvrir des perspectives à ceux venus « par défaut ».○ En proposant en semestre 2, un module méthodologique de sensibilisation au projet professionnel, accompagné par des conférences et des témoignages de diplômés de Lille1 insérés professionnellement. |
|--|---|
- Pour mettre en œuvre toutes ces actions, les universités s'appuieront sur :
- des équipes pédagogiques du secondaire et du supérieur.
 - leurs services : SUAIO (Lille 1, 2 et 3), BAIP (Lille 1, 2 et 3), observatoires (Lille 1 : OFIP ; Lille 2 : BAIP ; Lille 3 : OFIVE), SUP (Lille 1), SEMM (Lille 1), CRI (Lille 2), CAVUL (Lille 3)
- SUAIO : Service Universitaire Accueil Information Orientation
BAIP : Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle
OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle, Lille 1
OFIVE : Observatoire des Formations, de l'Insertion et de la Vie Etudiante, Lille 3
SUP : Service Universitaire Pédagogique, Lille 1
SEMM : Service Enseignement sur Mesure Médiatisé, Lille 1
CAVUL : Centre AudioVisuel et multimédia de l'Université Lille 3*
- Le CIO de l'Après-bac. Centre de ressources académiques sur l'enseignement supérieur régional, le CIO de l'Après-Bac est une interface entre le 2nd degré et l'enseignement supérieur et tout particulièrement l'université. Il a pour missions de développer des outils d'information et d'aide au choix à la charnière lycée/post-bac et de renforcer l'accompagnement des étudiants dans la construction de leurs projets d'études et professionnels.
- Il est donc naturellement impliqué dans la mise en place de la démarche de l'Orientation Active : les COP assurent la liaison entre le

- | | |
|--|---|
| | <p>Rectorat et l'Université, diffusent l'information au sein des services et organisent la formation des professeurs principaux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Il participe également à une meilleure articulation entre enseignement secondaire et université en favorisant la collaboration mutuelle des différents partenaires par le biais des outils qu'il met en œuvre : publications, stages organisés dans le cadre du Plan Académique de Formation « établissement désigné ».• Il assure les relations entre les services de la Formation Continue du Rectorat et les établissements concernés. |
|--|---|

Les lycées suivants qui participent déjà pour certains à des actions proposées par les universités de Lille sont des partenaires potentiels du projet.

BASSINS D'EDUCATION (BE)

BE 1 – 2 – 3 : Lille Centre – Lille Ouest – Lille Est

Lycée Kernanec de Marcq en Baroeul
Lycée Faidherbe de Lille
Lycée Montebello de Lille
Lycée Fénelon de Lille
Lycée Perrin de Lambersart
Lycée Eiffel d'Armentières
Lycée Hazard d'Armentières
Lycée Beaupré d'Haubourdin
Lycée Marguerite de Flandre de Gondécourt
Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq
Lycée Gaston Berger de Lille
Lycée Baggio de Lille
Lycée Valentine Labbé de La Madeleine
Lycée Pasteur de Lille

BE 4 : Roubaix – Tourcoing

Lycée Baudelaire de Roubaix
Lycée Moulin de Roubaix
Lycée Rostand de Roubaix
Lycée Zola de Wattrelos
Lycée Colbert de Tourcoing
Lycée Gambetta de Tourcoing
Lycée Van Der Meersch de Roubaix
Lycée privé du Sacré Cœur de Tourcoing
Lycée industriel et commercial de Tourcoing
Lycée privé Saint-Rémi de Roubaix

Les contacts sont en cours avec ces établissements. Trois d'entre eux (Queneau, Villeneuve d'Ascq ; Jean Moulin, Roubaix, Marguerite de Flandre, Gondécourt) ont d'ores et déjà donné leur accord pour entrer dans l'expérimentation.

<p>Description sommaire du dispositif d'évaluation</p>	<p>Le dispositif d'évaluation prendra deux directions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mesurer l'impact du volet Orientation active en amont de l'université sur les décisions en matière d'orientation vers l'Université des lycéens au moyen d'une étude basée sur un questionnaire et des entretiens. Complémentairement recueillir par entretiens les perceptions des enseignants, des parents d'élèves et des fédérations de parents d'élèves sur le dispositif ; 2. Mesurer l'impact du volet orientation active dans la transition lycée université et à l'université sur la réduction des abandons et la réussite des étudiants en première inscription. Sera mobilisée une mise en correspondance des données issues des dossiers d'inscription et d'une enquête de rentrée auprès de ces nouveaux inscrits avec leurs résultats aux évaluations de premier et de second semestres.
---	---

PORTEUR(S) DE PROJET		
	Nom des porteurs	Nom de l'évaluateur
Responsables du projet (CV en annexe)	Michèle HOCHÉDEZ (Lille1) Georgette DAL (Lille3)	Marie-Hélène TOUTIN
Adresses	Michèle HOCHÉDEZ Université Lille 1 Présidence Cité scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq cedex Georgette DAL Université Lille 3 Présidence Rue du Barreau BP 60 149 59653 Villeneuve d'Ascq cedex	Céreq 10 place de la Joliette BP 21321 Marseille CEDEX 02
Courriers électroniques	michele.hochedez@univ-lille1.fr georgette.dal@univ-lille3.fr	marie-helene.toutin@univ-lille1.fr
Numéros de téléphone	03 20 43 40 90 (Lille 1) 03 20 41 69 36 (Lille3)	06 65 22 79 80

	<p>Michèle HOCHÉDEZ <i>Vice-Présidente aide à la réussite des étudiants, Université Lille 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan réussite en licence de Lille1. • Mise en œuvre des dispositifs Application post-bac et orientation active à Lille 1. • Mise en œuvre, à Lille 1, du Projet « Démocratisation de l'enseignement supérieur : parcours de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes » avec la Région. <p>Georgette DAL <i>Vice-Présidente déléguée Vie et réussite des étudiants, Université Lille 3 – Professeur en sciences du langage et coordinatrice de l'axe des linguistes dans l'UMR 8163 STL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Portage de la réponse à l'appel à projet interministériel 'Promouvoir l'égalité des chances à l'université' en 2006 et de sa mise en œuvre à Lille 3. • Portage et coordination du tutorat en direction des étudiants néo-entrants à Lille 3 (depuis 2008). • Mise en œuvre, à Lille 3, du Projet « Démocratisation de l'enseignement supérieur : parcours de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes » avec la Région (depuis 2007). • En charge de la politique handicap en direction des étudiants de Lille 3 (depuis 2005). • Coordination et mise en œuvre de la politique en matière d'associations étudiantes à Lille 3 (depuis 2005). • Coordination et mise en œuvre du partenariat, pour Lille 3, avec l'AFEV (depuis 2005). • Copilotage du groupe de travail 'Carte multiservices' dans le cadre du l'UNR Nord-Pas de Calais (depuis 2009). • Relations avec le CROUS en matière de vie étudiante (aide sociale, logement, amélioration des services à l'étudiant, ...), depuis 2005. 	<p>Ingénieur d'étude au Céreq depuis 1993</p> <p>Titulaire d'une thèse d'économie portant sur l'efficacité des actions de formation pour les bas niveaux de qualification</p> <p>A participé à de nombreux travaux de recherche en économie du travail et des ressources humaines sur les thèmes suivants : Insertion professionnelle – Formation initiale et continue – Apprentissage – Relation « formation – emploi »</p> <p>A mené aussi différents travaux d'évaluation des politiques publiques (analyse des ruptures des contrats d'apprentissage, évaluation du programme emploi-jeunes, évaluation des articles 53 et 54 de la loi quinquennale sur l'emploi et la formation professionnelle)</p> <p>Membre permanent des CPC de l'Education nationale et de l'AFPA</p> <p>Chargée d'enseignement en économie en licence de sociologie, en IUT GEA et en centre de formation des conseillers d'orientation-psychologues</p>
Description résumée des autres activités du porteur de projet (et présentation des projets à caractère expérimental réalisés récemment, le cas échéant)		

INTERLOCUTEUR POUR LILLE 2		
Adresse	Christophe MONDOU Université Lille 2 42 rue Paul Duez 59000 Lille	
Courriers électroniques	christophe.mondou@univ-lille2.fr	
Numéros de téléphone	03 20 96 52 80	
Description résumée des autres activités	<p>Christophe Mondou <i>Charge de mission à l'orientation, Université Lille 2</i> <i>Maître de conférences, hors classe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux dispositifs post-bac et orientation active. • Mise en œuvre de certains dispositifs PPE. 	

THEMATIQUE DE L'EXPERIMENTATION		
DOMAINE		Cochez une case
AXE 1 : REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE		
Programme 1 :	Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures	
Programme 2 :	Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs	
Programme 3 :	Développer les incitations au maintien dans le système scolaire	
Programme 4 :	Approfondir le dispositif d'orientation active	X
Programme 5 :	Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle	
Programme 6 :	Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire	
Programme 7 :	Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent	
AXE 2 : AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI		
Programme 1 :	Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université	
AXE 3 : PREVENIR LES RUPTURES		
Programme 1 :	Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse	
Programme 2 :	« Parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »	
Programme 3 :	Sécuriser l'accès au logement des jeunes	
Programme 4 :	Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté	
AXE 4 : SOUTENIR LES INITIATIVES ET PROJETS DES JEUNES		
Programme 1 :	Développement du micro-crédit des jeunes	
Programme 2 :	Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage	

DESCRIPTION DU PROJET

Objectif détaillé du projet	<p>« Demain l'université » : un projet d'accompagnement à la construction du parcours de formation du lycée à l'université</p> <p>Volet orientation active en amont de l'université</p> <p>La démarche qui mène un lycéen à choisir une filière de formation relève d'un long processus qui se nourrit de données explicites (informations, conseils...) et implicites (petites phrases glanées ici ou là sur les études ou les métiers) et associent des acteurs multiples (professionnels de l'orientation, enseignants, parents, média, pairs...). Pour alimenter la lente construction d'un projet, le jeune collégien, lycéen puis étudiant doit être amené à multiplier les rencontres, à construire des expériences, à en tirer des bilans, à apprendre à être en éveil afin de saisir les opportunités, à expliciter son projet vis-à-vis de tiers (afin de le confronter et de se l'approprier).</p> <p>Les Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) proposés au collège et au lycée participent pleinement à la construction d'un projet de formation post-bac pour le lycéen.</p> <p>Notre projet « Demain l'université » qui propose de renforcer l'information des lycéens et de les accompagner dans leur projet d'orientation à l'université entre en synergie, nous le pensons avec la politique PDMF dans les lycées. Il s'insère ainsi dans le « Plan d'action pour l'avenir des jeunes », et, plus particulièrement, dans la convention d'objectifs signée le 9 juillet 2009 en présence du Haut Commissaire à la jeunesse par le préfet de région, le président du conseil régional du Nord-Pas de Calais et le recteur de l'Académie de Lille</p> <p>Un élément essentiel de notre projet est la politique de partenariat durable que nous souhaitons intensifier avec les lycées volontaires. Les conventions de partenariat qui lieront l'université aux lycées partenaires fixeront les objectifs du partenariat, les actions mises en œuvre, les engagements des partenaires de part et d'autre. L'élément central de la convention sera l'engagement des partenaires dans la démarche d'orientation active et le suivi de la réussite des étudiants (<i>voir convention de partenariat en annexe</i>).</p> <p>Certaines actions que nous souhaitons développer avec les lycées partenaires dans le cadre des PDMF sont pour certaines déjà mises en œuvre, il s'agit de les repenser dans le cadre d'un projet commun avec les lycées partenaires et de les proposer à un plus grand nombre de lycées :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Les journées découvertes de l'université permettent aux lycéens de dépasser leur représentation de l'université ou tout simplement de découvrir l'université en s'immergeant pendant une journée dans la vie universitaire en participant à des cours et travaux pratiques, en échangeant avec des enseignants chercheurs dans les laboratoires, en discutant avec les étudiants. Ces journées découvertes devront faire l'objet d'un travail de préparation amont, d'un retour d'expérience sous la forme d'un document et d'un partage d'expérience avec les autres lycéens de l'établissement accueilli.○ La participation des universités aux Travaux Personnels Encadrés des lycéens de classe de première : possibilité de mettre les lycéens en relation avec des chercheurs pour une interview ou une visite de laboratoire, accès aux ressources documentaires (bibliothèques, web). <p>La journée de présentation des meilleurs TPE à l'université doit</p>
------------------------------------	--

	<p>permettre aux lycéens de vivre une expérience à l'université en présentant leur travail de recherche aux enseignants chercheurs lors d'une cérémonie de présentation des meilleurs TPE en salle de thèses mais aussi en visitant les laboratoires concernés par les présentations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les opérations itinérantes (par exemple pour Lille 1) : physique itinérante, chimie itinérante, mathématiques itinérantes) vont à la rencontre des collégiens mais aussi des lycéens afin de leur faire découvrir les aspects fascinants des sciences en relation avec leurs programmes scolaires. Elles sont l'occasion de faire découvrir les métiers scientifiques et les itinéraires de formation. <p>D'autres actions (par exemple, témoignages d'anciens diplômés des universités, sur leur parcours de formation et leur insertion professionnelle, constitution de binômes lycéen/étudiant sur le mode du parrainage,...) peuvent émerger de la discussion avec nos partenaires.</p> <p>Pour que le lycéen puisse s'approprier ces expériences, il faudrait que les actions soient contextualisées, qu'elles fassent l'objet d'une préparation amont et d'un retour d'expérience dans le cadre des PDMF. Une communication devra être prévue envers les parents d'élèves, les fédérations, les acteurs de l'orientation.</p> <p><u>Développement d'espaces numériques d'échanges</u></p> <p>Les universités Lille 1, 2 et 3 sont d'ores et déjà en veille et en action sur les outils numériques d'aide à l'apprentissage. Différentes catégories d'outils sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'apprentissages formels et institutionnels avec la plate-forme pédagogique Moodle. L'objectif de ce site est de permettre aux enseignants de déposer les cours et d'y effectuer un suivi des étudiants en présentiel ou à distance. • Les outils d'apprentissage informels avec l'usage de plate-formes de blogs. La logique de blog est bien adaptée à des populations étudiantes nées avec le web et utilisant ce canal de communication ou d'information quotidiennement. Notre volonté est de pouvoir développer des échanges entre lycéens, étudiants, enseignants et administratifs autour de l'orientation active. Le succès de l'opération dépend en partie du type de canal de communication. Les jeunes populations éduquées au numérique seront d'autant plus motrices et motivées si nous adaptons nos outils à un environnement connu. Toutefois, un dialogue ne se décrète pas. Il y faut des enjeux de communication pour initier la curiosité et susciter des interrogations. <p>Fort de cette expérience en développement de services numériques, nous souhaitons proposer au lycéen un espace dans lequel il pourra questionner les universités lilloises de façon contextualisée. Le dialogue entre le lycéen et les universités sera initié à partir de témoignages multimédias servant de base à des forums en liens avec les médias.</p> <p>a) Développement du site :</p> <p>L'idée essentielle est d'établir un lien entre le lycéen et les universités et d'ouvrir des espaces de discussions thématisés en fonction de témoignages. Notre intention est encore de créer des espaces dans lesquels étudiants et lycéens pourront se rencontrer ou bien avoir des informations sur la vie à l'université.</p> <p>Nous envisageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des espaces de témoignages multimédias dans lesquels des étudiants et les personnels parleront tout aussi bien de leurs études, de leur projet professionnel, de leurs activités ou de
--	--

	<p>leurs rencontres avec le milieu professionnel. Ces appels aux témoignages pourront s'étendre aux lycées. Les médias constitués seront enrichis d'un forum ouvert aux questions. L'objectif visé est de stimuler la curiosité et de rendre actif le lycéen.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des espaces d'entre-aide en relation avec les associations apportant un soutien aux lycéens telle que l'Association AUSEL Association Universitaire Lilloise de Solidarité entre Étudiants et Lycéens • Des espaces ressources numériques pour aider le lycéen dans son activité scolaire. Ces ressources pourraient être une sélection de ressources choisies par les lycées partenaires. • Des espaces pédagogiques pour décrire les usages du site. <p>b) Un accès sécurisé :</p> <p>L'accès au site se fera via un portail d'authentification qui garantira l'appartenance des membres aux lycées concernés par l'expérimentation. Cette gestion de l'authentification sera établie après l'établissement d'un cahier des charges concerté entre les établissements de l'opération.</p> <p>c) Une modération organisée :</p> <p>La modération a pour fonction essentielle de garantir l'intégrité de la ligne éditoriale et de respecter les mentions légales réglementant les limites d'usage du blog.</p> <p>d) Communication avec les lycéens :</p> <p>L'authentification garantit un accès sécurisé mais aussi une méthode simple d'envois d'informations sur l'activité de l'université à l'ensemble des populations lycéennes.</p> <p>L'outil sera développé et expérimenté à Lille 1 avant d'être étendu à Lille 3 et, le cas échéant, à Lille 2 dans une seconde phase du projet.</p> <p>Volet Orientation active dans la transition lycée-université et à l'université</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>La réalisation conjointe (enseignants du secondaire et du supérieur) de tests de positionnement et de modules multimédia disciplinaires</u> a pour objectif de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser les échanges entre les équipes pédagogiques du secondaire et de l'université afin de mieux appréhender les acquis du lycée et les pré-requis nécessaires à l'entrée à l'université ○ permettre à l'étudiant néo-bachelier de s'auto-évaluer dès son choix d'inscription à l'université ○ proposer, si nécessaire, des mises à niveau dans les disciplines fondamentales de première année de licence <p>Les outils multimédia créés conjointement doivent faciliter les apprentissages à l'entrée à l'université.</p> <p><i>Ce qui suit concerne plus particulièrement Lille1 et pourra être mutualisé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les modules proposés à Lille 1 en première année de licence</u> Le module que Lille 1 souhaite expérimenter en semestre 1 de la licence a pour objectif de mieux ancrer l'étudiant dans sa formation, de l'amener à se projeter dans ses études, à être acteur de la construction de son parcours de formation. Il fera travailler l'étudiant sur ses représentations de l'université,
--	--

	<p>abordera avec lui les aspects méthodologie du travail universitaire, connaissance de soi et connaissance des formations.</p> <p>En semestre 2, le module qui sera expérimenté dans la continuité du module de semestre 1 a pour objectif de former l'étudiant à une méthodologie d'élaboration d'un projet professionnel et de l'amener à construire une expérience à travers par exemple une rencontre avec des professionnels.</p> <p>Pour information, cette politique d'accompagnement se poursuivra en semestre 3 de licence par l'expérimentation d'un module méthodologique permettant de sensibiliser les étudiants à la valorisation de leurs expériences et de leurs compétences. L'objectif est bien de les sensibiliser à la gestion de leur portefeuille de compétences.</p> <p>Ces modules feront l'objet en 2011 d'une évaluation par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle de Lille 1 dans le cadre de l'évaluation obligatoire des enseignements.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Le repérage et l'aide à la remédiation</u> font l'objet d'un projet sur lequel travaille actuellement une équipe de 4 personnes du SUAIO de Lille 1 composée d'ingénieurs et de Conseillers d'Orientation Psychologues (à mi-temps entre le CIO de l'Après-Bac et Lille1). Ce projet est mené en collaboration avec l'OFIP, les directeurs d'études et secrétariats pédagogiques. L'objectif est de repérer et d'aider les étudiants en situation de perte de repères et de découragement à rebondir ou à se réorienter de façon positive, à lutter contre le sentiment d'échec et ses conséquences (dévalorisation de l'image de soi, démotivation...). Pour répondre à l'objectif d'accompagnement, une phase de bilan approfondi sera réalisée en partie sous forme d'ateliers (ateliers de remotivation) et en partie par des entretiens individuels. Dans un 2ème temps, en lien avec le bilan, des pistes de projets seront dégagées et un programme individuel sera établi. <p>Parmi les étudiants "décrocheurs", certains d'entre eux se sentent davantage motivés par des formations de niveau III centrées essentiellement sur des pratiques professionnelles, ceci se traduit par un désintérêt de nos formations universitaires technologiques ayant un contenu où la théorie est importante. Dans ce cadre, un projet de partenariat avec l'AFPA est en cours d'élaboration. L'AFPA met en œuvre une pédagogie de l'alternance dans laquelle la situation de travail réelle ou reconstituée est au cœur des apprentissages du geste professionnel et des connaissances plus théoriques qui s'y rattachent. Cette approche pédagogique peut répondre aux aspirations de certains étudiants mais il importe que cette ré-orientation ne soit pas vécue par l'étudiant comme une ré-orientation par l'échec, mais comme une étape d'un parcours. Ce projet suppose que l'une et l'autre structure apprennent à se connaître pour mieux agir. Pour ce faire chaque structure organisera un séminaire de 5 jours. Pour l'AFPA, l'objectif sera :</p> <ul style="list-style-type: none">- faire connaître aux conseillers du SUAIO sa pédagogie de « l'intérieur » en l'explicitant à partir des activités et compétences attendues dans les métiers visés par les formations : individualisation, mise en situation professionnelle, geste professionnel- comprendre et analyser en psychopédagogie, trouver la méthode adéquate pour réussir, en fonction des styles d'apprentissage de chaque stagiaire. <p>Pour l'Université, l'objectif sera :</p>
--	---

	<p>- faire connaître aux conseillers et formateurs de l'AFPA, l'organisation universitaire, la LMD, les diplômes, ses services.</p> <p>- faire connaître les procédures de validation par la VAE et la VAP, permettant de présenter aux jeunes des perspectives de poursuite d'études supérieures (licence professionnelle, master..) après un parcours de formation professionnelle et une expérience. Tout ceci s'inscrivant dans "la formation tout au long de la vie". Pour ce faire une banque de données de parcours de vie un peu atypiques sera créée.</p> <p>Dans un second temps, la réflexion portera sur les critères permettant un conseil d'orientation judicieux du jeune vers les formations de l'AFPA et sur les critères de recrutement de ces mêmes jeunes par l'AFPA. L'objectif de cette réflexion étant d'éviter au maximum de mettre de nouveau le jeune en situation d'échec.</p>
<p>En quoi le projet proposé présente-t-il une innovation par rapport aux politiques publiques existantes ?</p>	<p>Le projet s'inscrit pleinement dans les préconisations actuelles en matière d'amélioration de l'orientation active, qui ne doit plus être pensée comme une étape mais comme un processus (cf. le rapport d'étape intitulé <i>Renforcer l'orientation active. Pour une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur</i>, remis le 25 mai 2009 par Bernard Saint-Girons, délégué interministériel à l'orientation, à Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche). Il participe également de l'objectif proclamé de 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur (cf. HCEEE [Haut Comité Education, Economie et Emploi], 2006, « Objectif 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur », cité dans le rapport final <i>De l'université à l'emploi</i>, remis en 2006 par Patrick Hetzel, alors recteur de l'académie de Limoges, à Gilles de Robien, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et François Goulard, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche).</p> <p>En contribuant à l'amélioration de la réussite étudiante à moyen et long termes, le projet répond en outre aux préoccupations de la région Nord-Pas de Calais, qui souffre d'un déficit de poursuites d'études longues par rapport aux autres régions (cf. « Objectif 2020 », schéma régional d'aménagement et de développement du territoire adopté par l'assemblée régionale plénière du 22 novembre 2006).</p> <p>Il renforce le dispositif d'orientation active en l'insérant dans un projet global.</p> <p>De façon plus condensée :</p> <p>Il entre en cohérence avec le projet PDMF « Parcours Découverte des Métiers et des Formations ».</p> <p>Il constitue l'un des maillons de la convention d'objectifs signée le 9 juillet 2009 entre la région et l'Etat.</p> <p>Il propose de créer du lien durable entre les enseignants du secondaire et ceux de l'université.</p> <p>Il propose une continuité dans le suivi du lycéen venu à l'université.</p> <p>Il propose de faciliter la transition lycée université et de créer un ciment au sein des premiers semestres de licence.</p> <p>Il favorise un meilleur ancrage de l'étudiant dans l'université.</p>
Modalités opérationnelles du projet	
<p>Nature du projet</p>	<p>Animation dans les lycées et à l'université.</p> <p>Mise en place technique et expérimentation d'une plate-forme de dialogue entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur, entre les élèves et les étudiants.</p> <p>Création, médiatisation et expérimentation d'outils multimédia facilitant la transition lycée-université dans les disciplines fondamentales de l'université.</p>

	<p>Développement et expérimentation d'outils méthodologiques d'accompagnement des étudiants pour les modules de 1^{ère} année de licence.</p> <p>Développement et expérimentation d'outils d'aide à la remédiation.</p> <p>Développement de collaboration avec des partenaires sociaux.</p> <p>Mise en place de séminaires université-lycées sur les différents thèmes évoqués dans le projet</p>
Durée totale du projet (plan d'action prévisionnel à préciser en annexe)	3 années universitaires (2009-2010, 2010-2011, 20011-2012)
Durée de l'expérimentation	<p>Année universitaire 2009-2010 :</p> <p>Signature de 7 conventions de partenariat</p> <p>Réalisation de la plate-forme de dialogue et début d'expérimentation avec les 7 partenaires</p> <p>Mise en place avec les 7 partenaires des actions prévues dans les conventions (journées découvertes, etc.)</p> <p>Réalisation de 2 tests de positionnement et des modules multimédia d'accompagnement par université (Lille1 – Lille3)</p> <p>Expérimentation des modules de licence des semestres 1 et 2 de licence (Lille1)</p> <p>Séminaire 2010</p> <p>2010-2011</p> <p>Signature de 8 conventions supplémentaires</p> <p>Expérimentation de la plate-forme de dialogue avec les 15 partenaires</p> <p>Mise en place avec les 8 nouveaux partenaires des actions prévues dans les conventions (journées découvertes etc.)</p> <p>Expérimentation des tests et modules multimédia.</p> <p>Réalisation de 2 autres tests de positionnement et des modules multimédia par université.</p> <p>Généralisation des modules de 1^{ère} année à la rentrée 2010 (Lille1)</p> <p>Séminaire 2011</p> <p>2011-2012</p> <p>Signatures de conventions avec les lycées non encore concernés</p> <p>Généralisation de l'utilisation de la plate-forme de dialogue</p> <p>Expérimentation des tests et modules multimédia</p> <p>Réalisation de 2 tests et des modules d'accompagnement par université</p> <p>Séminaire 2012</p>
Public(s) cible(s), estimation du nombre de bénéficiaires	<p><u>Public lycéen</u> : les lycéens des classes de 1^{ère} qui participeront aux activités proposées par les universités lilloises (plus de 5000 lycéens) et de terminale des lycées partenaires potentiellement candidats dans les universités (plus de 7000 lycéens).</p> <p>Des actions spécifiques pourront être proposées aux lycéens en situation de handicap.</p> <p><u>Public néo-bachelier</u> entrant à l'université intéressé par les tests de positionnement et les modules multimédia d'accompagnement (plus de 2000 étudiants)</p> <p><u>Public étudiant</u> (Lille1) concerné par l'accompagnement proposé en 1^{ère} année de licence : environ 2000 étudiants</p>

	<p>Les lycées suivants sont potentiellement concernés</p> <p>BASSINS D'EDUCATION (BE)</p> <p>BE 1 – 2 – 3 : Lille Centre – Lille Ouest – Lille Est</p> <p>Lycée Kernanec de Marcq en Baroeul Lycée Faidherbe de Lille Lycée Montebello de Lille Lycée Fénelon de Lille Lycée Perrin de Lambersart Lycée Eiffel d'Armentières Lycée Hazard d'Armentières Lycée Beaupré d'Haubourdin Lycée Marguerite de Flandre de Gondécourt Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq Lycée Gaston Berger de Lille Lycée Baggio de Lille Lycée Valentine Labbé de La Madeleine Lycée Pasteur de Lille</p> <p>BE 4 : Roubaix – Tourcoing</p> <p>Lycée Baudelaire de Roubaix Lycée Moulin de Roubaix Lycée Rostand de Roubaix Lycée Zola de Wattrelos Lycée Colbert de Tourcoing Lycée Gambetta de Tourcoing Lycée Van Der Meersch de Roubaix Lycée privé du Sacré Cœur de Tourcoing Lycée industriel et commercial de Tourcoing Lycée privé Saint-Rémi de Roubaix</p>
<p>Rôle et implication des parties prenantes / partenaires (détail en annexe)</p> <p>Le cas échéant, modalités de participation des bénéficiaires à l'expérimentation</p>	<p>Pour les lycées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature de la convention de partenariat • Implication dans la démarche d'orientation active • Participation aux actions envisagées dans la convention • Favoriser l'utilisation des outils numériques d'échanges mis en place • Collaborer pour certains à la réalisation des outils multimédia • Participer aux séminaires <p>Pour le CIO de l'Après-bac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'articulation entre enseignement secondaire et université et Rectorat en favorisant la collaboration mutuelle des différents partenaires par le biais des outils qu'il met en œuvre : publications, stages organisés dans le cadre du Plan Académique de Formation « établissement désigné ». • Participation à la lutte contre le décrochage en L1 en organisant, dans le cadre du Plan de Formation des équipes pédagogiques de lycée, un stage sur la prévention des abandons dans l'enseignement supérieur, l'objectif étant de mettre en place un travail concerté de prévention entre enseignants du secondaire et du supérieur dès le cycle terminal de lycée. <p>D'autres partenaires, tels que l'AFEV pour la mise en place de binômes lycéens/étudiants, et le Centre Ressource Jeunes Déficients d'Hellemmes avec lequel les universités lilloises ont déjà réalisé des actions sur la question du handicap pourront être sollicités.</p>

Généralisation potentielle et conclusions attendues	
Conditions et forme d'une généralisation éventuelle	<p>« Demain l'université » s'appuie sur un ensemble cohérent de sous-projets pour lesquels l'expertise des universités lilloises est reconnue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les relations lycées universités avec notamment les nombreuses actions de valorisation des filières scientifiques dans les collèges et lycées ○ l'accompagnement des étudiants notamment dans le cadre du plan licence ○ la mise en œuvre d'outils numériques à destination de la pédagogie (pilotage UNISCIEL...). ○ l'accompagnement des étudiants en situation de handicap <p>Différents niveaux de généralisation peuvent être entendus :</p> <p>1 - La généralisation du volet orientation active en amont de l'université à un plus grand nombre de lycées est une démarche intrinsèque au projet.</p> <p>2 - La généralisation du projet aux universités du PRES Université Lille Nord de France intéressées par le dispositif s'inscrit naturellement dans la politique du PRES qui est un lieu de coopération et d'échanges d'expériences.</p> <p>Ce projet fait partie des projets pilotes soutenus par le PRES Université Lille Nord de France.</p>
Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'université de façon positive. • Rendre les lycéens et les étudiants acteurs de la construction de leur projet. • Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques des enseignants du secondaire et du supérieur. • Améliorer la réussite en première année de licence et, par là même, favoriser la poursuite d'études longues. • Diminuer les décrochages à l'université. • Permettre à ceux qui décrochent de rebondir vers une orientation positive.

MODALITES D'EVALUATION DU PROJET	
Objectif détaillé du projet	<p>Volet Orientation active en amont de l'université En ce qui concerne le dispositif d'orientation active, la démarche d'évaluation permettra de comprendre dans quelle mesure le dispositif peut influencer les décisions d'orientation post-Bac des lycéens et les aider à construire leur projet de formation. Un objectif complémentaire sera de mesurer s'il permet de faire changer la perception de l'Université auprès des différents groupes interrogés (lycéens, enseignants, parents d'élèves). Il s'agira aussi de recueillir l'avis des personnes interrogées sur l'efficacité de ce dispositif. Enfin, une analyse de la mise en œuvre des différentes mesures (modalités de construction, partenariat, moyens...) sera conduite.</p> <p>Volet Orientation active dans la transition lycée-université et à l'université Concernant le repérage du décrochage, la démarche d'évaluation permettra de mesurer le plus précisément possible les facteurs de risque et d'en déduire une politique préventive individualisée de lutte contre le décrochage pour les futurs néo-bacheliers. Seront en particulier testé comme variables explicatives de l'analyse économétrique le fait pour le néo-inscrit d'avoir bénéficié d'actions d'orientation active au lycée d'une part et d'avoir reçu un avis d'orientation active préalable à l'inscription d'autre part.</p>
Description du protocole d'évaluation retenu	<p>1. L'évaluation du dispositif d'orientation active sera menée par questionnaires et entretiens plus approfondis auprès de lycéens bénéficiaires. Elle sera complétée par des entretiens auprès de groupes complémentaires : enseignants, parents d'élèves et fédérations de parents d'élèves (en moyenne environ 5 entretiens par lycée – soit 75 entretiens réalisés dans 15 lycées sur la durée totale de l'évaluation). Le questionnaire sera distribué dans un certain nombre de classes de terminale, en fin d'année scolaire à l'occasion d'un cours en effectif complet, aussi bien auprès d'élèves ayant bénéficié du dispositif que d'autres n'en ayant pas bénéficié. Il s'agira de mesurer si les actions suivies ont pu avoir une répercussion sur les intentions d'orientation et sur la constitution du projet de formation supérieure. L'échantillonnage sera réparti dans différents types de lycées (avec ou sans offre de formations supérieures) et auprès de lycéens de toutes sections de Bac général (en y ajoutant quelques sections STG et éventuellement quelques classes de première) susceptibles d'alimenter les différentes disciplines des trois universités partenaires. Sur les trois années prévues d'évaluation, le dispositif montera en charge au fur à mesure des nouvelles conventions passées avec les lycées. Il est prévu de lancer le questionnaire en fin d'année scolaire 2009/2010 dans trois classes de Terminale de 7 lycées (soit environ 630 lycéens interrogés la première année – une classe à choisir dans chacune des sections présentes dans le lycée). S'ajouteront dans les mêmes conditions 8 autres nouveaux lycées au cours de l'année suivante ; ce qui conduira à une interrogation d'environ 720 lycéens la seconde année (1350 lycéens interrogés à l'issue de l'année scolaire 2010/2011).</p> <p>2. Le repérage et la mesure des risques de décrochage seront réalisés sur les nouveaux inscrits dans deux filières de l'Université de Lille 1 (« économie » et « biologie ») et deux filières de l'Université de Lille 3 (« psychologie » et « économie et gestion des organisations »). Il s'agira de confronter diverses informations individuelles issues des dossiers d'inscription et d'une enquête spécifique de rentrée, avec les résultats des examens finaux des premier et second semestres et dans la mesure du possible avec les premiers résultats du contrôle continu du premier semestre dans les disciplines principales. Bien entendu seront aussi considérés les éventuels abandons et réorientations en cours d'année. Il sera tenu compte aussi de l'avis de pré-orientation pour les néo-</p>

	<p>bacheliers l'ayant demandé en fin de Terminale.</p> <p>Il s'agira d'en déduire les variables influentes sur le processus de décrochage par modélisation et comparaison à des groupes témoin, en particulier dans le cas d'étudiants bénéficiaires du dispositif d'orientation active.</p> <p>Les disciplines choisies pour la première évaluation de la rentrée 2009 sont des disciplines à effectif important de nouveaux inscrits (environ 350 en économie et 300 en biologie à Lille 1).</p> <p>Le dispositif sera étendu en 2010 à d'autres disciplines : sociologie (environ 150 nouveaux inscrits) et physique-chimie (100) pour Lille1 – 500 en psychologie, 150 en économie et gestion des organisations pour Lille 3.</p> <p>En 2011 le dispositif concerne en plus 250 néo-bacheliers en Anglais à Lille 3.</p>
Indicateurs quantitatifs pressentis	<p>Pour l'évaluation de l'orientation active en lycée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lycéens concernés par chaque type de mesures • Détail des vœux d'orientation par type de formation <p>Pour la prévention du décrochage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age au Bac • Type de Bac • Mention au bac • Origine sociale des parents • Décision d'orientation active • Notes au contrôle continu • Notes aux examens de fin de semestre...
Indicateurs qualitatifs pressentis	<p>Pour l'évaluation de l'orientation active :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type d'informations reçues • Orientation souhaitée • Perception de l'université • Indicateurs de coopération entre lycées et universités dans la construction du dispositif <p>Pour la prévention du décrochage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vécu des actions d'orientation active • Besoin d'intervention de responsable pédagogique ou d'acteur d'orientation • Vécu de l'orientation • Existence et nature du projet de formation et du projet professionnel

<p>L'évaluation comprend-elle la comparaison d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin ?</p> <p>Le cas échéant, quelle est la taille des groupes ?</p> <p>Comment sont sélectionnés les bénéficiaires de l'expérimentation et le groupe témoin ?</p>	<p>Concernant l'interrogation des lycéens sur l'orientation active, seront comparés ceux ayant bénéficié d'une action avec d'autres lycéens non bénéficiaires de même classe et d'autres classes non concernées (630 lycéens interrogés la première année dans 7 lycées, 1350 la seconde année dans une quinzaine de lycées).</p> <p>Concernant la mesure de l'effet de l'orientation active sur la prévention du décrochage, la population bénéficiaire du dispositif dans les filières choisies sera comparée à celle d'autres étudiants de même filière non bénéficiaires (environ 650 primo-inscrits suivis la première année d'évaluation dans les filières économie et biologie de Lille 1, environ 900 néo-bacheliers les années suivantes dans les filières précitées auxquelles s'ajouteront les filières sociologie et physique-chimie, environ 900 néobacheliers suivis chaque année dans les filières psychologie et économie et gestion des organisations ainsi qu'anglais de Lille 3)...</p> <p>L'impact de la mise en place du dispositif d'orientation active sera évalué à deux niveaux : d'une part sur les décisions d'orientation des élèves de Terminale, d'autre part sur le taux d'abandon des nouveaux inscrits en première année de licence (et de façon plus hypothétique sur leurs résultats aux évaluations de cette première année de licence).</p>
<p>L'équipe d'évaluation est-elle interne ou mobilisée en externe ?</p> <p>Décrire sommairement ses références dans le domaine de l'évaluation et la composition de l'équipe</p> <p>(+ CV du responsable d'équipe à joindre en annexe)</p>	<p>L'équipe d'évaluation mobilisée par le CEREQ est externe. Pour des raisons de proximité avec le terrain d'étude, le CEREQ s'appuiera sur son Centre Associé Régional de Lille, (CAR), soit 1 chargé d'études CEREQ et des chercheurs et enseignants chercheurs appartenant à l'UMR Clersé et contribuant aux analyses du CEREQ.</p> <p>Le CEREQ recevra en outre l'appui de l'OFIP (Observatoire de la formation et de l'insertion professionnelle de l'Université de Lille 1) dans les démarches quantitatives, plus particulièrement sur le volet « prévention du décrochage » ainsi que celui de l'OFIVE de Lille 3.</p> <p>Ci-dessous la liste des personnes qui participeront au projet :</p> <p>Coordination de l'étude et participation aux travaux quantitatifs et qualitatifs : Marie-Hélène TOUTIN (ingénieur d'études CEREQ)</p> <p>Participation aux travaux quantitatifs et qualitatifs : Martine PERNOD-LEMATTRE (maître de conférences Université Lille 1 / Clersé) Benoit CART (ingénieur d'études Université de Lille 1 / Clersé)</p> <p>Participation aux travaux quantitatifs orientation active et décrochage : Martine CASSETTE (maître de conférences, responsable de l'OFIP / Université de Lille 1) et des ingénieurs d'études de l'OFIP.</p>

Annexe



**Projet de
CONVENTION DE PARTENARIAT**

Entre

L'Université Lille 1

Etablissement Public à caractère Scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du code de l'éducation,

Sise Cité scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Représentée par son Président, Monsieur Philippe Rollet

Ci-après dénommée « Lille 1 »

L'Université Lille 2

Etablissement Public à caractère Scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du code de l'éducation,

Représentée par son Président, Monsieur Christian Sergheraert

Ci-après dénommée « Lille 2 »

L'Université Lille 3

Etablissement Public à caractère Scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du code de l'éducation,

Sise rue du Barreau, BP 60149 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Claude Dupas

Ci-après dénommée « Lille 3 »

et

Le Lycée

Etablissement Public....

Sis ...

Représenté par son Proviseur, Monsieur

Ci-après dénommé « le Lycée »

Préambule :

La présente convention définit les modalités et les objectifs du partenariat entre les universités lilloises (ou sous liste) et le Lycée. Les universités lilloises (ou sous-liste) accueillent chaque année des nouveaux bacheliers originaires majoritairement des lycées de l'Académie de Lille. Elles souhaitent développer et systématiser des contacts et des échanges avec les établissements dont sont issus les bacheliers qu'elles accueillent ensuite. La présente convention a pour objectif de mettre en place une collaboration afin de faciliter la transition entre le Lycée et les universités lilloises (ou sous-liste). Elle pourra traiter notamment des points suivants :

- l'information des élèves et des équipes pédagogiques du Lycée
- l'organisation d'actions communes, d'échanges de pratiques et de mise en place d'outils pédagogiques en commun
- le suivi des étudiants originaires du Lycée en relation avec le dispositif d'orientation active
- l'évaluation par le Céreq du dispositif expérimental

Article 1 : partenariat entre l'Université et le Lycée

Le Lycée et les universités lilloises (ou sous-liste) mettent en place les actions, échanges et concertations en relation avec les thèmes définis dans le préambule de la présente convention pour l'année en cours.

Les partenaires de la présente convention s'engagent à mener de concert ces opérations dans le cadre des Parcours de Découverte des Métiers et des Formations, de la démarche d'orientation active et de la construction du projet du lycéen et de l'étudiant et à participer à l'évaluation prévue dans le cadre du dispositif et menée par le Céreq.

Article 2 : participation des universités lilloises (ou sous-liste) au partenariat.

Les universités lilloises (ou sous-liste) s'engagent à proposer une ou plusieurs activités dans le cadre de cette convention de partenariat à choisir, pour l'année en cours, dans la liste non exhaustive suivante :

- systématisation de l'orientation active pour les élèves de terminales
- journée découverte lycéens
- aide aux TPE
- opérations sciences itinérantes (physique, chimie, mathématiques itinérantes...)
- espace de dialogues via internet
- rencontres, séminaires entre représentants des équipes pédagogiques du lycée et représentants de l'université (dans le cadre du PAF ou non)
- création de modules multimédia disciplinaires favorisant la transition lycée-université
- suivi du devenir des lycéens dans leurs parcours universitaires
- ...

Article 3 : participation du Lycée au partenariat.

Le Lycée s'engage à développer les actions mises en place à destination des élèves à travers une démarche pertinente et efficace qui pourrait comporter trois phases :

- une séquence de préparation en amont
- une phase en présentiel à l'Université et/ou au Lycée
- une phase de bilan et de retour d'expérience.

Le lycée s'engage à participer à l'évaluation du dispositif : il s'engage à organiser une séance de passation des tests auprès des lycéens.

Article 4 : Clauses particulières

(par exemple financement ...)

Article 5 : Bilan annuel et durée de la convention

En fin d'année scolaire il sera procédé, conjointement par les partenaires de la présente convention, à une évaluation et un bilan de l'ensemble des opérations menées dans le cadre de ce partenariat. La présente convention prend effet à sa signature pour une durée de un (1) an. Elle est renouvelable par avenant signé des parties. Elle pourra être complétée ou modifiée par avenant. Elle peut être dénoncée par l'une des parties pour des raisons dûment motivées sous forme de lettre recommandée et sous réserve du respect d'un préavis de 3 mois.

Fait à , le

Le Proviseur du Lycée

le Président de l'Université Lille 1
Philippe ROLLET

le Président de l'Université Lille 2
Christian SERGHERAERT

le Président de l'Université Lille 3
Jean-Claude DUPAS

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET
(Détail à fournir en annexe)

BUDGET lié à l'élaboration et la mise en œuvre de l'EXPERIMENTATION				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009	Pilotage – réalisation - expérimentation	540192	Participation Lille1 et 3 Subvention HCJ	204792 335400
En 2010 (le cas échéant)	Pilotage – réalisation - expérimentation	575579	Participation Lille1 et 3 Subvention HCJ	194332 381247
En 2011 (le cas échéant)	Pilotage – réalisation - expérimentation	590079	Participation Lille1 et 3 Subvention HCJ	193332 396747
Total		1705850		1705850
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)		1113394		1113394

16 000 lycéens et étudiants seront concernés par ce projet. Le coût par jeune peut être estimé à 106€ sur les 3 ans, soit 35 €/jeune/an. La subvention par jeune demandée au HCJ représente 23 €/jeune /an.

BUDGET lié à l'EVALUATION				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009	60 – Achat 61 - Service extérieur 64 - Salaire Recrutement	7 560,00 € 0,00 € 32 010,00 € 0,00 €	Participation Céreq Participation Université Subvention HCJ	8 730,00 € 14 550,00 € 16 290,00 €
En 2010	60 – Achat 61 - Service extérieur 64 - Salaire Recrutement	25 630,00 € 1 500,00 € 47 287,50 € 13 162,50 €	Participation Céreq Participation Université Subvention HCJ	14 186,25 € 18 915,00 € 54 478,75 €
En 2011	60 – Achat 61 - Service extérieur 64 - Salaire Recrutement	28 130,00 € 1 500,00 € 61 110,00 € 17 550,00 €	Participation Céreq Participation Université Subvention HCJ	18 915,00 € 23 280,00 € 66 095,00 €
Total		235 440,00 €		235 440,00 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				136 863,75 €

BUDGET GLOBAL				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Total		1 941 290 €		1 941 290 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)		1 250 257,75 €		1 250 257,75 €

Fait à Villeneuve d'Ascq
Le 3 octobre 2009

POUR LES PORTEURS DE PROJET
Michèle Hochedez
Vice-présidente Aide à la réussite, Lille 1

POUR L'EVALUATEUR
Marie-Hélène Toutin
Ingénieur d'études au Céreq

Georgette Dal
Vice-présidente Vie et réussite des étudiants,
Lille 3

2 - CALENDRIER PREVISIONNEL

<p>2009</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION Année universitaire 2009-2010 : Signature de 7 conventions de partenariat Réalisation de la plate-forme de dialogue et début d'expérimentation avec les 7 partenaires Mise en place avec les 7 partenaires des actions prévues dans les conventions (journées découvertes etc.) Réalisation de 2 tests de positionnement et des modules multimédia d'accompagnement par université (Lille1 – Lille3) Expérimentation des modules de 1^{ère} année de licence (Lille1) Séminaire bilan 2010</p> <p>POUR L'EVALUATION 2009 : Volet 2 : Octobre : interrogation des nouveaux inscrits en économie et biologie de Lille 1 (vague 1) Novembre-décembre : recueil des notes de contrôle continu de ces nouveaux inscrits (vague 1)</p>
<p>2010 (LE CAS ECHEANT)</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION Année universitaire 2010-2011 : Signature de 8 conventions supplémentaires Expérimentation de la plate-forme de dialogue avec les 15 partenaires Mise en place avec les 8 nouveaux partenaires des actions prévues dans les conventions (journées découvertes etc.) Expérimentation des tests et modules multimédia de l'année n-1 Réalisation de 2 tests de positionnement et des modules multimédia par université Généralisation des modules de 1^{ère} année (Lille1) Séminaire 2011</p> <p>POUR L'EVALUATION 2010 : Volet 1 : Avril-mai : Entretiens dans les lycées auprès des enseignants, parents d'élèves et fédérations de parents d'élèves Juin : interrogation des lycées de Terminale</p> <p>Volet 2 : Février : recueil des évaluations de semestre 1 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 1) Juin : recueil des évaluations de semestre 2 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 1) Octobre : interrogation des nouveaux inscrits en économie, biologie, sociologie et physique-chimie de Lille 1, en psychologie et économie-gestion des organisations de Lille 3 (vague 2) Novembre-décembre : recueil des notes de contrôle continu de ces nouveaux inscrits (vague 2)</p> <p>Septembre- décembre : rédaction du rapport intermédiaire : résultats du volet 1 première interrogation – résultats du volet 2 vague 1</p>

<p>2011 (LE CAS ECHEANT)</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION Année universitaire 2011-2012 : Signatures de conventions avec les lycées non encore concernés Généralisation de l'utilisation de la plate-forme de dialogue Réalisation des derniers tests et modules Expérimentation des tests et modules multimédia des années n-1 et n-2 Séminaire 2012</p> <p>POUR L'EVALUATION</p> <p>2011 :</p> <p>Volet 1 : Avril-mai : Entretiens dans les lycées auprès des enseignants, parents d'élèves et fédérations de parents d'élèves Juin : interrogation des lycées de Terminale</p> <p>Volet 2 : Février : recueil des évaluations de semestre 1 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 2) Juin : recueil des évaluations de semestre 2 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 2) Octobre : interrogation des nouveaux inscrits en économie, biologie, sociologie et physique-chimie de Lille 1, en psychologie et économie-gestion des organisations, anglais de Lille 3 (vague 3) Novembre-décembre : recueil des notes de contrôle continu de ces nouveaux inscrits (vague 3)</p> <p>Septembre-décembre : rédaction du rapport définitif (bilan de l'évaluation du volet 1 et du volet 2 – vagues 1 et 2)</p> <p>2012 :</p> <p>Volet 2 : Février : recueil des évaluations de semestre 1 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 3) Juin : recueil des évaluations de semestre 2 pour les néo-bacheliers en année n-1 (vague 3) Résultats du volet 2 vague 3.</p>
---	---